

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GODEFROY DE BOUILLON - CLERMONT-FD GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

**PLACEZ
VOTRE AVENIR
SOUS UNE
BONNE ÉTOILE**

Partenariat entre le Stade Clermontois Natation et l'ensemble scolaire La Salle Clermont-Fd : **classes à horaires aménagés**

Vous souhaitez concilier votre passion pour le sport et vos études.

Vous êtes motivés et investis, rejoignez le SCN.



www.lasalle63.fr

CONTACT

Ensemble scolaire La Salle Clermont-Ferrand
Lycée d'Enseignement Général et Technologique
Site Godefroy de Bouillon
14, rue Godefroy de Bouillon
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 98 54 54 / admngodefroy@lasalle63.fr

Stade Clermontois Natation
Virginie Boudjema - Présidente
06 66 39 80 76
Bruno Verweirde - Directeur technique
06 09 60 18 48



www.scnatation.org

CLASSES À HORAIRES AMENAGÉS AVEC POSSIBILITÉ D'INTERNAT



GODEFROY
DE BOUILLON

+ LE FONCTIONNEMENT

> ETUDES

L'emploi du temps scolaire est réalisé par le responsable du lycée, de façon à permettre les entraînements quotidiens ou biquotidiens de haut niveau. Les nageurs sont considérés comme tous les autres élèves du lycée et sont soumis aux dispositions réglementaires de l'établissement. Ils peuvent être **externes** (avec possibilité de restauration au sein de l'établissement) **ou internes**.

> CADRE

La responsabilité de l'entraînement sportif est confiée au Directeur Technique du SCN.

> ENTRAÎNEMENTS ET COMPÉTITIONS

La fréquence des entraînements sera déterminée par le Directeur Technique du SCN en fonction des nageurs, tout en respectant l'emploi du temps scolaire et le projet sportif. Le recensement des besoins en entraînements sera transmis avant le début de l'année scolaire au responsable du lycée. Les nageurs sont soumis au règlement interne du SCN et doivent participer obligatoirement aux entraînements, compétitions et stages pour lesquels ils sont engagés.

> CONDITIONS D'ADMISSION

Les nageurs doivent adresser une demande écrite au Directeur Technique du SCN, puis une commission chargée d'examiner leur candidature étudiera leur dossier.

Composition de la commission :

- Chef d'établissement ou son représentant
- Responsable de niveau (seconde, première ou terminale)
- Directeur technique du SCN
- Président du SCN ou son représentant
- Responsable de la commission scolaire du SCN

La commission aura en charge de veiller chaque trimestre au suivi de l'élève.

Critères d'admission dans l'ordre :

- les résultats scolaires et le comportement
- les résultats sportifs
- la motivation du nageur
- l'accord parental
- l'avis de la commission

> CONDITIONS FINANCIERES

Les nageurs devront s'acquitter :

- de la cotisation annuelle d'inscription au SCN
- des frais de stages organisés par le SCN
- des frais de scolarité de l'ensemble scolaire La Salle Clermont-Fd
- des frais d'internat (le cas échéant)



5 min
de la gare SNCF



internat ou
résidence hôtelière
à proximité



2 min
du TRAM



CONTACT

Ensemble scolaire La Salle Clermont-Ferrand

Lycée d'Enseignement Général et Technologique
Site Godefroy de Bouillon
14, rue Godefroy de Bouillon
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 98 54 54 / admgodefroy@lasalle63.fr

Stade Clermontois Natation

Virginie Boudjema - Présidente
06 66 39 80 76
Bruno Verweirde - Directeur technique
06 09 60 18 48



www.lasalle63.fr



www.scnatation.org